



Droit de ma partenaire neo zelandaise

Par **bronwater**, le **17/01/2010** à **17:48**

Bonjour,

Je suis de nationalité française, je suis sans emploi et hébergé. Ma copine est de nationalité néo zelandaise.

Je souhaite qu'elle vive avec moi en France.

*Quels sont les moyens dont nous disposons ?

*Est-il possible pour elle de venir sous un visa touristique puis qu'elle fasse une demande de titre de séjour ?

*Mon souhait est que nous vivions ensemble en France à partir de la semaine prochaine voire dans 2 semaines au maximum.

Je sollicite votre expertise pour savoir si mon souhait peut être réalisé légalement.

Merci de votre aide

Par **chris_idv**, le **18/01/2010** à **18:30**

Bonjour,

2 semaines correspondent à peine au délai nécessaire pour l'obtention d'un visa touristique ...

Salutations,